

et
 UDB

63 rue Paul Bert
 35000 RENNES
 web : www.udb-bzh.net

**vous proposent une journée de formation
 et de réflexion sur le thème :**

Mise en valeur de la langue bretonne dans la vie publique

**Le samedi 9 décembre 2017
 de 09h00 à 17h00**

**Au local UDB
 63 rue Paul Bert
 35000 RENNES**

Accès : Bus Ligne 4 - arrêt Pont de Chateaudun
 (à 5 minutes de la Place de la République)

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et Citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour la journée :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 5000	250 €
- de 5000 à 10000	300 €
- de 10000 à 30000	400 €
- de 30000 à 50000	500 €
- de 50000 à 75000	600 €
- de 75000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €

Conseillers Départementaux
 et Régionaux 900 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuner. L'hébergement est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)

Mise en valeur de la langue bretonne dans la vie publique

Le samedi 9 décembre de 9h00 à 17h00

Au local UDB, 63 rue Paul Bert 35000 RENNES

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94)

organisée par Formation et Citoyenneté et UDB
 Bulletin à renvoyer par courrier, par fax au
 01 43 79 32 09 ou par courriel :
contact@formationcitoyennete.org

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Code Postal :
Ville :
Email :
Fonction élective :

Conseil départemental :
Conseil régional :
Collectivité territoriale :
Commune de :
Nbre d'hab.
(pour les élus communaux) :

Signature du candidat à la formation
Signature du responsable
 avec cachet

CACHET

Mise en valeur de la langue bretonne dans la vie publique

Samedi 9 décembre 2017 (matin)

9h00 Accueil

9h30 à 10h45 **État des lieux de la langue bretonne en haute et basse-Bretagne.**

Fulup Travers, Office public de la langue bretonne

10h45 à 11h30 **Les difficultés de l'enseignement en langue bretonne**

Nil Caouissin, enseignant en langue bretonne

11h30 à 12h15 **Les obstacles législatifs : comment faire évoluer la loi ?**

Gaël Briand, rédacteur en chef du Peuple Breton

Pause déjeuner

Samedi 9 décembre 2017 (après-midi)

14h00 à 16h30 **Comment les collectivités peuvent-elles favoriser l'usage du breton dans la société ?**

4 Ateliers :

- Transports
- Médias et culture
- Administration
- Formation – éducation

16h30 **Restitution des ateliers**

17h00 **Conclusion**

17h15 Fin de la journée de formation



formation
Et Citoyenneté

Formation et Citoyenneté

21 ter, rue Voltaire

75011 PARIS